



N° d'épreuve FFM _____ 839
Moto-Club _____ BRIOUDE 27 JUN 2019
N° d'affiliation _____ C0178
Date _____ 05/10/2019
Lieu _____ AGNAT
Organisateur technique - M.C BRIOUDE
E-mail _____ secretaire@motoclubbrioude.fr
Téléphone _____ 06 34 95 51 19

endurokid
E-Motocyclisme
FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

REGLEMENT PARTICULIER 2019

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Type de manifestation :

Trophée de France Enduro Kid

Epreuve hors trophée de France

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	M. FAURE Mathieu	Licence : 128 608
Président du Jury ou Arbitre*	M. LHERNET Daniel	Licence : 015 722
Membre du Jury	M. DUBOIS Didier	Licence : 163 447
Membre du Jury	M. CHASSAN Franck	Licence : 224 954
Commissaire technique responsable	M. NEILLER Jean Paul	Licence : 039 585
Responsable du chronométrage	M. LAMBALLE Eric	Licence : 181566

Article 3 Catégories et Engagements

Seules les catégories dont la case est cochée sont prévues pour l'épreuve.

Poussins

Age de 7 à 10 ans
Cylindrée 65cc boîte à vitesse mécanique
Spéciales 4 spéciales maximum
Temps de liaison 45 min maximum
Temps de pause² 45 min

Benjamins

Age¹ de 9 à 11 ans
Cylindrée 85cc 2T ou 150cc 4T maximum
Spéciales 4 spéciales maximum
Temps de liaison 45 min maximum
Temps de pause² 45 min

Minimes

Age¹ de 12 à 13 ans
Cylindrée 85cc 2T ou 150cc 4T maximum
Spéciales 5 spéciales maximum
Temps de liaison 45 min maximum
Temps de pause² 45 min

Cadets

Age¹ de 14 à 15 ans
Cylindrée 85cc 2T ou 150cc 4T maximum
Spéciales 5 spéciales maximum
Temps de liaison 60 min maximum
Temps de pause² 30 min

Espoirs

Age¹ de 13 à 16 ans
Cylindrée 125cc 2T ou 150cc 4T maximum
Spéciales 6 spéciales maximum
Temps de liaison 60 min maximum
Temps de pause² 30 min

Les catégories suivantes peuvent participer dans le cadre des épreuves d'enduro kid :

Elite

Pilotes âgés de 17 ans en 125cc 2T ou 150cc 4T.

Minikids

Sous forme de démonstration éducative uniquement.
Pilotes âgés de 6 à 8 ans.

Féminines

Catégorie réservée aux pilotes Féminines.

¹ Les pilotes ne devront pas dépasser l'âge maximum au 1er janvier 2019.
Les pilotes devront avoir l'âge minimum à la veille de l'épreuve.

² Temps de pause observé entre la fin de la spéciale et le départ pour la liaison suivante.

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques
Licences à la Journée :

Des licences à la Journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON OUI (70€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 110€ pour deux jours de course et plus)

Pour les licences à la journée payées au préalable sur l'intranet FFM, le tarif sera minoré de 10€. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guldon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Nom du responsable médical **DR RAMAMONJISOA**

Nombre de secouristes **4 (UDSP)**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Hôpital le plus proche **BRIOUDE**

Temps de trajet (en min) **12 min.**

Article 7 Le site de pratique
Accès :

Adresse **Sarniaquet 43100 AGNAT**

Nombre de participants : **220**

Caractéristiques :

Le parcours de l'épreuve n'emprunte en aucun cas des voies ouvertes à la circulation publique.

Nombre de tronçon(s) de liaison ---- **1**

Longueur de la boucle **25 km**

Nombre de spéciale(s) **1**

Longueur de la spéciale **4 km.**



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

Visa du Moto-Club

Date :


Visa de la Ligue

Date :

04 JUL. 2019

TELEPHONE : 04 75 55 22 50
 Z.A. 18 Chemin de la Roche de Guin
 AVERGNE-RHONE-ALPES
LIGUE MOTOCYCLISTE

Visa de la FFM

Date :

10/07/2019

Numéro :

19/0712





N° d'épreuve FFM _____ **839**
 Moto-Club _____ **BRIOUDE**
 N° d'affiliation _____ **CO178**
 Date _____ **05/10/2019**
 Lieu _____ **AGNAT**
 Organisateur technique - **MC BRIOUDE**
 E-mail _____ **secretaire@motoclubbrioude.fr**
 Téléphone _____ **0634955119**

01 JUL. 2019

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

Date _____

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
17h30	19h30	Contrôles administratifs	toutes	vendredi 4/10
17h30	19h30	Contrôles techniques	toutes	vendredi 4/10
7h30	9h	Contrôles administratifs	toutes	samedi 5/10
7h30	9h	Contrôles techniques	toutes	samedi 5/10
9h30		1er départ	toutes	samedi 5/10
18h		Remise des Prix	toutes	samedi 5/10